



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMUSTAUSSOU**  
**Séance du 13 février 2025**

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| Date de convocation : 07 février 2025  | Date d'affichage : 14 février 2025 |
| Nombre de conseillers en exercice : 27 |                                    |
| Présents : 23                          | Absents : 04                       |
| Ayant donné procuration : 03           | Votants : 26                       |

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL ; Mme Véronique FABRE ; M. Roger LORION ; Mme Hélène RIGAUD ; M. Jean-Louis BIZOT ; Mme Sylvie VALLES ; M. Patrick MERCERON ; Mme Eliane PUJOL ; M. Michel GUIRAUD ; M. Jean-Louis BASSO ; M. Thierry ORMIERES ; M. Alain ROSSET ; Mme Claire ALABERT ; Mme Bernadette GAGLIAZZO ; Mme Florence DELAUR ; M. Bruno ALLART ; Mme Laurence HOVINGA ; Mme Bahia GHRAIRI ; Mme Sonia MAMOU ; M. Julien ROUDEAU ; M. Michel RAGOSO ; Mme Danielle BEAUCAIRE ; Mme Maria Inès JOURNET.

Absents : M. Thierry BENNES ; Mme Valérie FREMY BIGAUL ; M. Claude TONELLO ; Mme Alexandra BURTICA ;

M. Thierry BENNES ; Mme Valérie FREMY BIGAUL ; M. Claude TONELLO ont donné respectivement procuration à M. Bruno ALLART ; Mme Véronique FABRE ; M. Alain ROSSET ou Mme conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Florence DELAUR est élue secrétaire de séance.

*Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.*

- 
- 1. Révision des AP/CP (autorisation de programme / crédit de paiement) : Voirie circulade ; Foyer restaurant ; Voie verte ; Réseau pluvial ; Réhabilitation îlots ; Parc de Loisirs – création d'une AP/CP « Pôle santé » ;**
  - 2. Provision pour risques et charges ;**
  - 3. Reprise anticipée des résultats cumulés de l'exercice 2024 - budget Commune ;**

**Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- 4. Vote des taux impôts locaux 2025 ;**

**Le point de la délibération ci-dessus a été approuvé par 25 voix pour, 01 voix contre (M. Michel RAGOSO), 0 abstention**

- 5. Attribution de subventions aux associations 2025 ;**
- 6. Attribution d'une subvention exceptionnelle en solidarité avec la population de Mayotte – dispositif « solidarité AMF/Mayotte » ;**

**Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

7. **Vote du budget primitif 2025 « Commune » (*Annexe 1 : Présentation du budget de la Commune – Annexe 2 : BP 2025*) ;**

**Le point de la délibération ci-dessus a été approuvé par 25 voix pour, 01 voix contre (M. Michel RAGOSO), 0 abstention**

8. **Modifications du tableau des effectifs ;**
9. **Renouvellement de l'adhésion au service de médecine de prévention et de santé au travail du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude (*Annexe 3 – convention entre la Commune et le Centre de Gestion*) ;**
10. **Signature d'une convention entre le Département de l'Aude et la Commune pour l'entretien de la voirie sur emprise départementale en traversée d'agglomération (*Annexe 4 – convention entre le Département de l'Aude et la Commune*) ;**

**Les points des délibérations ci-dessus ont été approuvés par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**